

**GROUPE PUBLICIS :**

# **Superbonus en 2012, méga dividendes en 2013**

## **et l'augmentation pour les salariés à la Saint-Glinglin**



COMMUNIQUÉ

**C'est malheureusement le dicton du jour chez Publicis pour les actionnaires ! Et pour les salariés ?**

Après avoir versé plus de 16 millions d'euros à son PDG l'an dernier, le 3<sup>e</sup> groupe mondial de communication vient d'annoncer qu'il souhaite être encore plus généreux avec ses actionnaires et s'apprête à leur distribuer une partie de sa trésorerie. Il vient de faire une autre annonce fracassante : consacrer 3 milliards d'euros en acquisitions d'ici 2018.

Alors que l'écart entre les salaires est devenu astronomique, alors que la très grande majorité des salariés du groupe connaît une stagnation ou un recul de pouvoir d'achat, alors que planent dans beaucoup d'entités des menaces de suppressions de postes, Maurice Lévy décide avec un cynisme non feint de verser un dividende exceptionnel.

**Encore une fois, les salariés de Publicis ne vont pas pouvoir bénéficier de la « croissance » du groupe ni des fantastiques profits réalisés. Pourtant ce sont eux qui par leur travail créent les richesses incroyables de cette entreprise.**

Cette situation n'est pas tenable. Aujourd'hui la part des salaires dans les richesses créées est plus faible qu'à la sortie de la deuxième guerre mondiale.

Diminuer, même peu, les dividendes libérerait au contraire une somme à redistribuer pour améliorer les salaires, l'emploi, la formation et les conditions de travail.

**C'EST POURQUOI INFO'COM-CGT PUBLICIS DEMANDE QU'AU LIEU D'AUGMENTER LES ACTIONNAIRES, LE GROUPE METTE EN PLACE :**

- *une plus juste répartition des richesses en accordant des augmentations collectives supérieures à l'inflation en consacrant notamment une part des 737 millions d'euros du résultat net 2012 ;*
- *la fin des inégalités, notamment hommes-femmes, inacceptables dans une société du CAC 40 dont le Conseil de surveillance est présidé par Elisabeth Badinter ;*
- *un contrôle des salaires des dirigeants qui ne devraient pas excéder 20 fois le plus bas salaire de Publicis ;*
- *une limite au recours abusif de salariés précaires, une formation et une gestion prévisionnelle largement développées pour pérenniser et renforcer les emplois dans le groupe.*



**INFO'COM-CGT PUBLICIS :**

**publicis@infocomcgt.fr**

Fanpage des salariés : [Facebook.com/LeLionRugissant](https://www.facebook.com/LeLionRugissant)

Twitter : [CGTPublicis](https://twitter.com/CGTPublicis)